

## Valneva annonce la signature de deux nouveaux accords de licence sur sa lignée cellulaire EB66<sup>®</sup> au Japon

**Lyon (France), 17 novembre 2014** – La société de biotechnologie européenne Valneva SE (Valneva) annonce aujourd’hui la signature de deux nouveaux accords de licence de recherche au Japon pour le développement de vaccins humains et vétérinaires sur sa lignée cellulaire EB66<sup>®</sup>.

Ces deux accords, l’un avec une très grosse société pharmaceutique fournissant des produits et des services dans plus de 50 pays dans le monde et l’autre avec avec l’un des plus gros fabricants de vaccins au Japon, ont pour objectif d’évaluer le potentiel des cellules EB66<sup>®</sup> dans la production de nouveaux vaccins.

“Nous sommes ravis d’élargir l’utilisation de notre technologie EB66<sup>®</sup> au Japon, tout particulièrement en collaborant avec deux sociétés de premier plan développant des vaccins humains et vétérinaires innovants. La lignée cellulaire EB66<sup>®</sup> connaît un vif succès au Japon puisque deux autorisations de mise sur le marché ont déjà été obtenues pour un vaccin humain et un vaccin vétérinaire produits dans les cellules EB66<sup>®</sup>, et nous avons hâte d’obtenir de nouvelles autorisations,” ont indiqué **Thomas Lingelbach, Président et CEO, et Franck Grimaud, Président et CBO de Valneva.**

Le nom des sociétés ainsi que les termes financiers de l’accord n’ont pas été communiqués pour des raisons de confidentialité mais ces termes incluent des paiements annuels ainsi que les éléments financiers liés à la commercialisation future des produits.

Valneva compte, à ce jour, plus de 35 accords de licence, représentant plus de 50 produits en développement, avec les plus grandes sociétés pharmaceutiques mondiales pour l’utilisation de sa lignée cellulaire EB66<sup>®</sup>.



**Contact:****Valneva SE**

Laetitia Bachelot-Fontaine  
Investor Relations & Corporate Communications Manager  
Communications@valneva.com  
T +33 2 28 07 37 10  
M + 33 6 45 16 70 99

**A propos de la lignée cellulaire EB66<sup>®</sup>**

Dérivée de cellules souches de canard, la lignée cellulaire EB66<sup>®</sup> est une plateforme de choix pour la production de vaccins : les cellules sont génétiquement stables, immortelles et sont capables de croître à de fortes densités cellulaires dans un milieu sans sérum. Cette technologie représente aujourd'hui une des meilleures alternatives aux œufs de poule pour la production à grande échelle de vaccins humains et vétérinaires. Valneva compte actuellement plus de 35 accords (recherche et commerciaux) avec les plus grandes sociétés pharmaceutiques mondiales pour l'utilisation de sa plateforme EB66<sup>®</sup>. Le premier vaccin humain utilisant la technologie EB66<sup>®</sup> a reçu une autorisation de mise sur le marché en 2014 et le premier vaccin vétérinaire en 2012.

**A propos de Valneva SE**

Valneva est une société de biotechnologie européenne spécialisée dans les vaccins et les anticorps. Elle a été formée en 2013 par la fusion entre Intercell AG et Vivalis SA. La mission de Valneva est d'utiliser la puissance de l'innovation pour exceller à la fois dans la découverte d'anticorps et le développement et la commercialisation de vaccins, soit en propre soit en collaboration avec des partenaires industriels. Valneva génère des revenus diversifiés issus à la fois de ses produits commercialisés, un vaccin contre l'encéphalite japonaise (IXIARO<sup>®</sup>), de son portefeuille de produits candidats (développements en propre et en partenariat) et de ses plateformes technologiques propriétaires (la lignée cellulaire EB66<sup>®</sup>, la plateforme de découverte d'anticorps VIVA|Screen<sup>®</sup> et l'adjuvant IC31<sup>®</sup>) déjà très largement adoptées par l'industrie biopharmaceutique. La société, dont le siège social est situé à Lyon, emploie actuellement environ 270 personnes en France, en Autriche, en Ecosse, aux États-Unis et au Japon.

[www.valneva.com](http://www.valneva.com)

**Information Importante**

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA, y compris en ce qui concerne l'avancée, le calendrier et l'achèvement des projets de recherche, de développement et essais cliniques de produits candidats, la capacité de fabriquer, commercialiser et l'acceptation par le marché des produits candidats, la capacité à protéger la propriété intellectuelle et à travailler sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers, les estimations de rendement et les estimations futures concernant les pertes d'exploitation anticipées, les revenus futurs, les besoins en capitaux et autres besoins additionnels de financement. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA peuvent ne pas être représentatifs

du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme «pourrait», «devrait», «s'attend à», « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « vise », « cible » ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réelles diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva SE, Intercell AG ou Vivalis SA pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, et à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les énoncés prospectifs formulés au cours de cette présentation seront effectivement réalisés. Intercell AG, Vivalis SA et Valneva fournissent les informations contenues dans ces matériaux comme ce communiqué de presse, et déclinent toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.